

Réponse de Messieurs Jean-Claude JUNCKER, Premier Ministre, Luc FRIEDEN, Ministre des Finances, Jean-Marie HALSDORF, Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région et Etienne SCHNEIDER, Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur à la question parlementaire n°2110 du 16 mai 2012 de Monsieur le Député Claude Meisch.

Aucun ministre n'est intervenu en faveur de l'octroi d'un crédit à un promoteur dans le cadre du projet Wickrange.

Plusieurs mois après l'octroi du crédit visé par la question parlementaire, le Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région s'est renseigné auprès du directeur général de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État sur les modalités du prêt, et cela suite aux doléances lui exprimées par le promoteur au sujet des conditions du crédit.

La banque a confirmé au ministre que le dossier avait été traité dans les conditions usuelles de la banque pour ce type d'opérations. Les conditions n'ont pas été modifiées par la suite.

Dans le cadre de leur politique économique et sociale, les Gouvernements successifs ont toujours eu des contacts réguliers avec les établissements bancaires au sujet d'une part de projets d'implantation ou de restructuration d'entreprises et d'autre part de projets de soutien aux entreprises en difficultés.



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:
16 MAI 2012
2110

Luxembourg, le 16 mai 2012

Monsieur Laurent MOSAR
Président de la Chambre
des Députés

LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 81 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question urgente suivante à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre des Finances, Monsieur le Ministre de l'Intérieur et Monsieur le Ministre de l'Économie:

« Il me revient à travers les médias que le promoteur du projet « Shopping-Center » à Wickrange aurait reçu un prêt de 16 millions d'euros de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État pour lequel il aurait obtenu 'un coup de pouce du gouvernement'. En réponse à ma question orale en date du 15 mai 2012, Monsieur le Ministre de l'Intérieur avait cependant nié toute prise d'influence en faveur ou en défaveur des promoteurs des projets de Livange et de Wickrange auprès des banques. Dans le cadre de la réunion jointe des commissions des finances et du budget et du contrôle de l'exécution budgétaire du 10 octobre 2011, Monsieur le Ministre des Finances avait également nié toute intervention dans les affaires courantes de la BCEE.

Au vu de ce qui précède, je souhaiterais poser les questions urgentes suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre des Finances, à Monsieur le Ministre de l'Intérieur ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Économie :

Messieurs les Ministres peuvent-ils me confirmer les faits relatés ci-dessus ?

Plus précisément, Messieurs les Ministres peuvent-ils m'informer, sous quelle forme ils sont intervenus auprès de la BCEE ?

Messieurs les Ministres peuvent-ils m'informer, qui était l'interlocuteur du côté du gouvernement, lors de cette intervention ? Qui était l'interlocuteur auprès de la BCEE ?

Messieurs les Ministres peuvent-ils m'informer sur les termes et conditions sous lesquels la BCEE a accordé le prêt au promoteur du projet de 'Wickrange' ?

Messieurs les Ministres peuvent-ils m'informer, si le promoteur a reçu un traitement privilégié ?

Messieurs les Ministres peuvent-ils m'informer, si le gouvernement a fait valoir son influence dans d'autres dossiers auprès d'autres banques ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Claude MEISCH
Député

Le caractère urgent de la question n'a pas été reconnu (18.05.2012)